



Dialogues

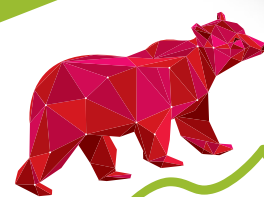
LE JOURNAL
DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

BONNE GLISSADE
VERS 2022 !



DOSSIER

PROJET DE
TERRITOIRE



foréver

PAYS DE BARR

Andlau • Barr • Bernardvillé • Blienschwiller • Bourgheim
Dambach-la-Ville • Eichhoffen • Epfig • Gertwiller • Goxwiller • Heiligenstein • Itterswiller
Le Hohwald • Mittelbergheim • Nothalten • Reichsfeld • Saint-Pierre • Stotzheim • Valff • Zellwiller

ÉDITO



RETROUVEZ-NOUS SUR
www.paysdebarr.fr

2021 s'achève déjà et voici venu, comme à chaque fin d'année, le temps des bilans.

Je peux dire en tant que Président de la Communauté de Communes du Pays de Barr que cette année fut primordiale pour l'intercommunalité puisqu'elle correspond à l'année de formalisation de notre Projet de Territoire.

Véritable fil rouge de l'action politique pour les cinq années à venir, le Projet de Territoire est un document indispensable pour préparer l'avenir en matière de cadre de vie, d'environnement et de développement durable, de mobilité, d'aménagement et d'urbanisme, de développement économique, de développement touristique ou encore de services au territoire : enfance, jeunesse, équipements sportifs, etc.

Élus, services, acteurs du territoire, partenaires, ont œuvré depuis septembre 2020 à l'élaboration de ce document cadre dont vous trouverez une synthèse dans ce nouveau numéro de notre journal intercommunal.

Ce projet de territoire est un engagement au service de nos concitoyens. Fruit d'un travail collaboratif, c'est à nouveau ensemble que nous le porterons et le déploierons. Comme vous le constaterez dans ce numéro, nous sommes déjà pleinement investis dans sa concrétisation. Les initiatives déjà lancées, qu'elles soient abouties ou en cours, ne manquent pas.

Dans le domaine des mobilités par exemple, l'élaboration d'un plan de mobilité et d'un plan vélo suit son chemin et des réalisations comme l'installation d'abris vélo ou encore la réalisation d'une liaison cyclable ont déjà vu le jour. En matière d'enfance jeunesse, les sites périscolaires montent en puissance avec la création de trois nouveaux sites d'accueil. Du côté des sites incontournables, à la Seigneurie d'Andlau, un tout nouveau dispositif interactif à destination des familles vient d'être inauguré au sein du parcours de visite. Quant à notre festival Clair de Nuit, il a entièrement fait peau neuve cet été pour devenir le festival Clair de Rue & Clair de Nuit.

Après une année 2020 marquée par la crise du Covid-19, l'année 2021 fut celle de la reprise progressive de nos projets. Nous atteignons en cette fin d'année notre vitesse de croisière et je souhaite que nous puissions continuer sur cette belle lancée en 2022.



À toutes et tous, je vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année entourés de vos proches et de débiter 2022 sous les meilleurs auspices.

→ **Claude Hauler**,
Président de la Communauté
de Communes du Pays de Barr
Maire de Dambach-la-Ville



Bulletin d'information de la Communauté de Communes du Pays de Barr

57 rue de la Kirmeck • BP40074 • 67142 Barr Cedex • Tél. : 03 88 58 52 22 • Fax : 03 88 58 52 20 • www.paysdebarr.fr
Directeur de la publication : Claude Hauler • Rédactrice en chef : Violette Lamant • Rédacteurs : Etienne Bertin, Franck Burckel, Catherine Colin, Sandra Delaplace, Lucile Kieffer, Violette Lamant, Berat Soysal, Noémie Tartaglia • Contact : communication@paysdebarr.fr
Visuels : CCPB, Studio-Pygmalion, Freepik.com, Lillian Ginet, Maxime Marion • Maquette : Menscom - www.menscom.com
Impression : Kocher • Sur papier certifié PEFC • ISSN : 1969-4377 • Dépôt légal : Décembre 2021.



SOMMAIRE

institution

#3 **PROJET DE TERRITOIRE**
2020-2026

développement

#7 **PLAN DE MOBILITÉ**

#7 **PLAN VÉLO**

#8 **CONSEILLER EN**
ÉNERGIE PARTAGÉ

#8 **TAXE GEMAPI**

#8 **TAXE DE SÉJOUR**

#9 **PARC D'ACTIVITÉS**
DU PIÉMONT

#9 **COMMERCES**

services aux habitants

#9 **TRAVAUX ÉQUIPEMENTS**
COMMUNAUTAIRES

#10 **PÉRISCOLAIRES**

#10 **ESCAPE GAME**

attractivité

#11 **ATELIERS DE LA**
SEIGNEURIE

#12 **CLAIR DE RUE ET**
CLAIR DE NUIT

#12 **LABEL ACCUEIL VÉLO**

#12 **LABEL VIGNOBLES**
ET DÉCOUVERTES

#12 **CAMPING**
DU HOHWALD

NOS ATOUTS

20
communes

24 197
habitants*

Un espace de
189 km²
entre plaine, vignoble et station
de montagne

1 546
entreprises*

6 374
emplois*

8
grands
crus

4
châteaux
forts

1 Centre d'Interprétation
du Patrimoine

1 marque
fédératrice
Pays de Barr forêver

SUIVEZ TOUTES NOS ACTUS SUR **PAYSDEBARR.FR** ET NOS PAGES FACEBOOK, YOUTUBE ET INSTAGRAM !



LES 5 AXES MAJEURS DU PROJET DE TERRITOIRE

5 axes structurent le projet de territoire. Ils sont présentés dans les pages suivantes et seront déclinés dans un plan pluriannuel d'investissements ambitieux :

- la **Promotion et l'Attractivité** du territoire ;
- l'**Environnement et le Développement Durable** ;
- l'**Économie et la Politique Locale du Commerce** ;
- l'**Enfance et la Jeunesse** ;
- l'**Aménagement et les Équipements**.

Qui fait quoi ?

TOUS MOBILISÉS

Le Projet de Territoire a vocation à mobiliser et fédérer l'ensemble des acteurs autour d'une ambition collective.

Sa réussite passe par l'investissement des communes, des agents et des partenaires de la Communauté de Communes.

Il est aussi un document évolutif, qui sera évalué, et qui associe les habitants, les socio-professionnels et les associations : comme cela a été le cas lors son élaboration, chacun pourra faire part de ses souhaits et attentes via un formulaire en ligne.

→ **À suivre sur paysdebarr.fr et dans les prochains numéros de Dialogues**

PRÉPARONS L'AVENIR !

Le Projet de Territoire est un document qui permet de préparer l'avenir dans tous les domaines qui intéressent la vie quotidienne des habitants et notre territoire : cadre de vie, environnement et développement durable, mobilité, aménagement et urbanisme, développement économique, développement touristique, équipements et services (enfance, jeunesse, équipements sportifs, etc.).

Il n'existe pas d'impératif légal à l'élaboration d'un projet de territoire ; une Communauté de Communes a toutefois pour objet d'associer les communes, au sein « **d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace** ». C'est le sens de notre **Projet de Territoire**.

UN CAP ET DES ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

Engagé dès le renouvellement de l'assemblée communautaire (à la suite des élections municipales et communautaires de mars

2020), conçu en étroite concertation avec les acteurs et partenaires du territoire, le **Projet de Territoire est décliné en 5 axes majeurs et est aujourd'hui validé**. Il présente un cap et se traduit en actions opérationnelles pour les années qui viennent.

Il reflète aussi la nécessité d'engager une nouvelle dynamique pour répondre aux besoins des habitants, en recherchant de nouvelles façons de fonctionner, en valorisant l'efficacité, l'optimisation et l'adaptation. Il est pensé pour renforcer les atouts du Pays de Barr, et pour **faire face aux enjeux et aux défis de demain**.

4 ÉTAPES D'ÉLABORATION

Depuis l'été 2020, les conseillers communautaires nouvellement élus, assistés par les services de la Communauté de Communes, **ont œuvré à l'élaboration du Projet de Territoire**.

1. LA DÉFINITION DES GRANDES ORIENTATIONS DU PROJET DE TERRITOIRE

Les membres du bureau communautaire ont défini les **5 axes majeurs** du Projet de Territoire le 7 janvier 2021.

2. LA RÉALISATION DE DIAGNOSTICS

Avant de travailler à la déclinaison des 5 axes en plan d'actions, une **phase de diagnostics** a été nécessaire.

De nouvelles études sont venues compléter les études existantes. Elles ont porté sur l'Enfance Jeunesse, le réseau cyclable, le camping du Hohwald, le prochain Pacte Financier et Fiscal.

3. LA PROPOSITION D'UN PLAN D' ACTIONS OPÉRATIONNELLES

Il est le résultat de **nombreux échanges et débats** au sein des instances communautaires. Il a été à l'ordre du jour et a été approfondi au cours de :

- **6 Conférences de Maires**
- **13 Comités de Pilotage**
- **3 Commissions**
- **3 Commissions réunies**
- **4 Conseils de Communauté**

4. LA VALIDATION DU PROJET DE TERRITOIRE

Un séminaire réunissant l'ensemble des conseillers communautaires, le 16 octobre 2021, a permis de présenter l'ensemble des axes du Projet de Territoire. Ce dernier a été **approuvé en Conseil de Communauté** le 26 octobre 2021.



→ Séminaire
du 16/10/2021

AXE 1 | LA PROMOTION ET L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Chiffres clés
du Pays de Barr

ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES

3
bureaux
d'information
touristique

355
gîtes

4
campings

65
chambres
d'hôtes

2
aires de
camping-cars

19
hôtels



La réalisation en 2018 d'un diagnostic touristique a permis d'identifier les forces et les faiblesses du Pays de Barr et de mettre en évidence un réel potentiel en termes de développement touristique.

5 orientations stratégiques ont été définies dans un schéma de développement touristique. Il appartiendra à la nouvelle organisation touristique du Pays de Barr (voir ci-dessous) d'assurer sa mise en œuvre.

Sont prévus notamment :

→ LE DÉVELOPPEMENT DES HÉBERGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS DE PLEIN AIR

- Permettre l'accueil des camping-caristes sur le territoire
- Faire monter en gamme le camping du Hohwald

→ LE DÉVELOPPEMENT DE LA SEIGNEURIE

- Augmenter l'attractivité et l'interactivité du parcours permanent
- Améliorer les conditions d'accueil des visiteurs
- Développer et diversifier l'offre de médiation

→ LA VALORISATION DES RICHESSES DU TERRITOIRE

- Accroître la valorisation des châteaux forts et des grands crus
- Privilégier le développement des activités de pleine nature (cyclotourisme, randonnée...)

→ LA POURSUITE D'UNE POLITIQUE ÉVÉNEMENTIELLE FORTE ET DE QUALITÉ

- Reconfigurer le festival *Clair de Nuit* pour répondre aux attentes et besoins du territoire
- Maintenir une programmation de qualité

→ LA MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE ORGANISATION TOURISTIQUE

- Proposer un projet de fonctionnement global en redéployant les ressources humaines et financières et déployer le schéma de développement touristique

Les Grandes Orientations du Projet de Territoire

AXE 2 | L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Face aux enjeux du changement climatique, la Communauté de Communes s'est engagée sur 50 actions au sein du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

3 grands domaines d'actions sont priorités, avec les exemples d'actions ci-dessous :

→ LA RÉDUCTION DE L'IMPACT DES MOBILITÉS CARBONÉES

- Développer les mobilités actives, en particulier le vélo
- Favoriser les mobilités décarbonées (modes doux, véhicules électriques...)
- Adapter le Transport à la Demande
- Développer les solutions de partage

→ L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

- Auditer les équipements publics (bâtiments, éclairage public)

- Accompagner les communes dans un programme d'actions et dans leur suivi administratif et technique

→ L'AMÉNAGEMENT ET LA GESTION DE L'ESPACE ET DES RESSOURCES

- Soutenir des actions de préservation de l'espace naturel et de la biodiversité
- Promouvoir une économie du foncier
- Revégétaliser les espaces
- Intégrer et promouvoir l'économie circulaire dans les compétences de la Communauté de Communes

Chiffres clés
du Pays de Barr

ENVIRONNEMENT

1
Site
Natura
2000

1
Plan Climat Air
Énergie Territorial

3
entités
géographiques
(plaine, piémont, colline)



AXE 3 | L'ÉCONOMIE ET LA POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE

La Communauté de Communes gère aujourd'hui 6 zones d'activités et 2 sont en cours de création ou d'extension. Elle souhaite les inscrire dans une démarche de développement économique durable.

En particulier, les actions suivantes seront déclinées :

→ UNE POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT OPTIMISÉE

- Optimiser la surface foncière au regard des surfaces des bâtiments en projet et des emplois
- Réaliser des aménagements attractifs et adaptés aux besoins des acquéreurs (dessertes, démarche paysagère)

→ L'INTÉGRATION DES ENJEUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, ÉNERGÉTIQUE ET NUMÉRIQUE

- Adapter la politique d'aménagement : voirie, gestion des eaux pluviales, numérique...
- Inciter les futurs acquéreurs à développer une démarche environnementale qualitative dans la construction et le fonctionnement des bâtiments

→ L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DES INVESTISSEURS

- Aider à la recherche des terrains les plus adaptés, au montage des dossiers de permis de construire, etc.
- Animer un réseau des entreprises des zones d'activités

La Communauté de Communes déploiera également :

→ LA POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE

- en étroite concertation avec les communes membres :
- Élaborer un schéma de développement commercial intercommunal
- Soutenir l'organisation d'un salon de promotion des acteurs économiques, avec une thématique renouvelée chaque année
- Coordonner l'organisation d'une journée portes ouvertes chez les artisans



Chiffres clés du Pays de Barr

ÉCONOMIE

6 344
emplois en 2018

895
établissements

8
zones d'activités intercommunales



AXE 4 | L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Un diagnostic participatif a été réalisé au printemps 2021. Il a permis de mettre en lumière les attentes des familles du territoire.

Deux grands thèmes permettront de déployer des actions, notamment les suivantes :

→ LA CONSTRUCTION D'UN CADRE DE VIE SÉCURISANT ET STIMULANT

- Permettre d'accéder aux services d'accueil et d'animation via des projets d'équipements structurants, en développant la communication et en accompagnant les mobilités douces
- Favoriser les liens adultes-enfants autour de la place et du respect de chacun

→ L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT, DE L'ÉPANOUISSEMENT VERS L'AUTONOMIE

- Proposer une offre éducative adaptée, en favorisant et développant l'écoute auprès des jeunes
- Déployer une programmation annuelle variée et de proximité, intégrant des projets innovants, pour favoriser la découverte et le partage
- Encourager la création d'espaces de rencontres pour les jeunes et animer des actions de prévention et de sensibilisation pour accompagner leur autonomisation
- Susciter l'implication des jeunes dans la vie du territoire pour les rendre acteurs

Chiffres clés du Pays de Barr

ENFANCE ET JEUNESSE

1
Pôle Enfance Jeunesse

1
Relais Petite Enfance

1
service Animation Jeunesse

17
sites d'accueil de loisirs sans hébergement gérés par l'AGF





↑ Pôle Enfance Jeunesse
Barr



↑ Gymnase
Dambach-la-Ville



↑ Jardin des Sports
Barr



+ d'infos

DÉCOUVREZ
LE DOCUMENT DE
PRÉSENTATION DU
PROJET DE TERRITOIRE
2020-2026

Consultez le document
→ en scannant le QR-Code



↑ Travaux d'aménagement
de l'aire de camping-cars
Andlau

Les Grandes Orientations du Projet de Territoire

AXE 5 | L'AMÉNAGEMENT ET LES ÉQUIPEMENTS

La Communauté de Communes gère déjà de nombreux équipements (culturels, sportifs, d'accueil touristique, etc.). Elle en projette de nouveaux pour répondre aux besoins et aux attentes des habitants.

Les actions suivantes seront déclinées en particulier :

→ LA DÉFINITION D'UN PROGRAMME PLURIANNUEL DE GROS TRAVAUX D'ENTRETIEN

- Auditer les équipements en lien avec le Conseiller en Énergie Partagé
- Passer d'une maintenance curative à une maintenance préventive
- Assurer le suivi des obligations réglementaires (Agenda d'Accessibilité Programmée, etc.)
- Maîtriser les coûts de fonctionnement

→ LA RÉALISATION DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

- Lancer l'étude de programmation d'un nouveau projet au niveau du Jardin des Sports à Barr
- Réaliser de nouveaux équipements périscolaires
- Mettre aux normes Agenda d'Accessibilité Programmée les équipements
- Restructurer le vestiaire du gymnase de Dambach-la-Ville
- Réfléchir au positionnement de la banque de matériel intercommunale



LES MOYENS AU SERVICE DU PROJET DE TERRITOIRE

Le Projet de Territoire est adossé à deux outils réglementaires et financiers.

→ LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Il réglemente l'utilisation de l'espace, en réalisant l'équilibre délicat entre les différents besoins : activité économique, emploi, logements.

Le Projet de Territoire prévoit des **modifications du PLUi en 2022 et 2023** et, à plus long terme, une révision plus importante pour adapter les orientations à l'évolution des besoins des communes et de l'intercommunalité.

→ LE PACTE FINANCIER ET FISCAL

Conclu entre la Communauté de Communes du Pays de Barr et les 20 communes membres, **il définit les principes généraux de solidarité et de redistribution des ressources et des charges.**

Les objectifs et actions d'un nouveau Pacte Financier et Fiscal ont été adoptés par le Conseil de Communauté le 26 octobre 2021.

Il prévoit :

- **l'optimisation** des marges de manœuvre (taxes, maîtrise des dépenses de fonctionnement des équipements publics...)
- **le partage** de certaines dépenses entre les communes et la Communauté de Communes ;
- **le versement** de fonds de concours, de l'intercommunalité vers les communes, en favorisant la solidarité envers les petites communes de moins de 1 000 habitants, et pour des projets de développement durable et de transition écologique.



PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

PRIORITÉ AUX MOBILITÉS ET À L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE !

Dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), la Communauté de Communes s'est engagée dans un vaste plan d'actions dont l'objectif est de limiter, à son échelle, les effets du changement climatique. Deux axes ont été priorisés : celui des mobilités et celui de l'efficacité énergétique.

ÉLABORATION D'UN PLAN DE MOBILITÉ

À la date du 1^{er} juillet 2021, la Communauté de Communes du Pays de Barr est devenue **Autorité Organisatrice des Mobilités sur le territoire**. Cela signifie que la Communauté de Communes déploie et organise les services de mobilité sur l'ensemble de ses 20 communes, en partenariat avec ces dernières.

Pour cadrer l'ensemble des projets, la Communauté de Communes travaille à l'élaboration un plan de mobilité avec les acteurs locaux, **dont l'objet est de définir les priorités et les solutions pour une mobilité rurale durable**. Une chargée de mission mobilités a été recrutée au 1^{er} septembre 2021 pour entreprendre ce chantier d'ampleur.

Le plan de mobilité est un **outil de planification des déplacements, adapté aux enjeux locaux**, dont le programme d'actions sera la déclinaison opérationnelle en matière de mobilités à l'échelle du Pays de Barr. La première étape consiste à réaliser un diagnostic mettant en lumière les enjeux du territoire en matière de mobilité, à partir duquel une stratégie sera définie.

Plusieurs projets à inscrire dans le plan de mobilité ont déjà été identifiés, notamment ceux visant à **favoriser l'usage du vélo sur le territoire**.

ÉLABORATION D'UN PLAN VÉLO

Au vu de la nécessité de revoir nos modes de déplacement et de l'engouement autour du développement du vélo, le Pays de Barr a déjà travaillé sur son plan vélo qui sera par la suite inscrit dans son plan de mobilité. Le plan vélo est un document cadre à long terme de planification cyclable visant à construire un réseau cyclable continu et sécurisé reliant les communes entre elles.

Le diagnostic des aménagements cyclables et services vélos, première étape du plan vélo, a été réalisé en 2020. Il a permis d'identifier des projets de liaisons cyclables à aménager prioritairement pour y assurer une desserte sécurisée. Lauréate de l'appel à projets **AVELO 2**, la Communauté de Communes se voit financer l'accompagnement technique d'un bureau d'étude dans la détermination et la réalisation du réseau cyclable.

COMITÉ DES PARTENAIRES

La Communauté de Communes a créé un Comité des Partenaires en tant qu'instance de concertation visant à assurer le suivi de l'ensemble des projets de mobilité déployés sur le territoire. Ce comité est constitué d'acteurs locaux : employeurs, associations, représentants de citoyens et élus qui seront concertés *a minima* une fois par an avant toute évolution importante de l'offre de mobilité, de la politique tarifaire, de la qualité des services et de l'information des usagers, mais aussi pour rendre compte de l'évolution de projets de mobilité.



LIAISON

SAINT-PIERRE → STOTZHEIM

La commune de Saint-Pierre a initié la réfection du chemin de Stotzheim qui la relie à ladite commune.

Ce projet, financé par la Communauté de Communes, est une suite logique aux travaux de la passerelle sur le Muehlbach et permet d'atteindre l'objectif du plan vélo qui est de relier les communes entre elles par des itinéraires cyclables sécurisés.



ABRIS VÉLO

Pour favoriser l'usage du vélo, la Communauté de Communes a doté ses équipements communautaires **d'abris à vélo financés à 60% par le programme Alvéole**. Quatre abris ont été installés durant le mois de septembre au Jardin des Sports à Barr, **permettant d'accueillir 56 vélos**. Des arceaux vélos sont également installés devant le Pôle Enfance Jeunesse à Barr, en partenariat avec la Ville de Barr.



MISE EN PLACE D'UN COMPTEUR À VÉLOS

Pour assurer le suivi de la pratique du vélo sur le territoire, la Communauté de Communes a acquis **un compteur à vélos permettant de recenser le nombre de cyclistes empruntant les routes du territoire**. Cette action permet d'identifier et de suivre la pratique du vélo.



Taxe de séjour DÉCLARATION EN LIGNE

À partir du 1^{er} janvier 2022, la télédéclaration de la taxe de séjour devient obligatoire.

Les formulaires papier ne sont plus acceptés.

Tous les hébergeurs du Pays de Barr doivent déclarer sur la plateforme en ligne.

Accédez à la plateforme
→ paysdebarr.consonanceweb.fr

Un problème rencontré lors de votre déclaration en ligne ?

Contactez le support technique :
→ 05 55 23 15 81
ou par mail :
→ support@consonanceweb.com



PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

CONSEILLER EN ÉNERGIE PARTAGÉ

Pour mettre en œuvre le deuxième axe phare du PCAET consacré à l'efficacité énergétique, la Communauté de Communes avec le soutien de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) a recruté un Conseiller en Énergie Partagé (CEP).



Taxe Gemapi

LUTTER CONTRE LES INONDATIONS

Depuis le transfert de la compétence Gemapi par l'État aux communes et intercommunalités en 2014, le Pays de Barr a la possibilité de financer les opérations de lutte contre les inondations par l'instauration d'une taxe Gemapi.

Au regard des précédents épisodes d'inondations qu'a connus le territoire et des études menées pour apporter des solutions techniques, la Communauté de Communes prévoit de mettre en œuvre cette taxe pour financer les futurs ouvrages.

Même si la compétence Gemapi a été confiée par la Communauté de Communes à deux syndicats, le SDEA et le SMEAS, c'est bien la Communauté de Communes qui finance les contributions de ces deux organismes.

Une enveloppe prévisionnelle de 5 € par habitant et par an a été projetée. Le montant définitif sera fixé au moment du vote du budget au 1^{er} trimestre 2022.

En tant que conseiller, le CEP sera amené à accompagner les **communes volontaires du territoire sur l'efficacité énergétique de leur patrimoine public** (école, salle polyvalente, mairie, éclairage public...).

Ses principales attributions en tant que CEP seront, entre autres :

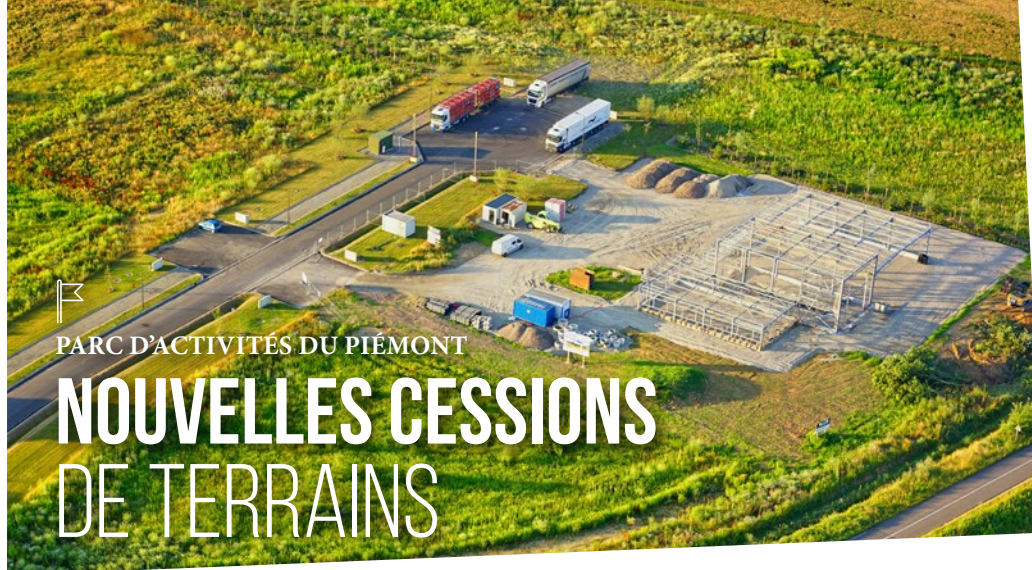
- La réalisation d'un bilan énergétique global (bâtiments communaux, éclairages extérieurs, flotte de véhicules) dont la finalité sera la proposition de plans d'actions personnalisés,
- L'accompagnement et l'assistance technique des communes dans leurs initiatives de transition énergétique en cours ou à venir, notamment sur les réglementations en vigueur et les accès aux aides et subventions.

Les avantages du Conseil en Énergie Partagé :

- Le suivi d'une politique énergétique maîtrisée
- Un conseil objectif et indépendant
- Un plan d'actions personnalisé
- La mutualisation d'une compétence dans le cadre d'une démarche intercommunale
- Une expertise à coûts partagés, compensés par les économies réalisées

- Un réseau de professionnels sur l'ensemble du territoire français, animé et outillé par l'ADEME
- La préservation et l'amélioration d'un patrimoine communal





PARC D'ACTIVITÉS DU PIÉMONT

NOUVELLES CESSIONS DE TERRAINS

Le Parc d'Activités du Piémont continue son développement. La vente de quatre lots a été approuvée le 28 septembre dernier.

Ont été vendus :

- **67 ares** pour la **société ARCO**, spécialisée dans la construction de bâtiments pour les entreprises. ARCO souhaite développer un bâtiment multi-activités permettant aux artisans ainsi qu'aux petites entreprises d'accéder à la propriété pour développer leurs sociétés. Une dizaine de cellules seront disponibles. Cet investissement devrait générer une trentaine d'emplois.
- **118 ares** pour la **société MESA**, spécialisée dans la tôlerie fine industrielle. La société emploie 30 salariés.
- **105 ares** pour le **groupe BOULLE**, spécialisé dans la construction de résidences de A à Z : travaux, pôle immobilier, commercialisation, digital. Cet investissement devrait générer une quinzaine d'emplois pouvant atteindre une quarantaine de salariés ainsi que le rapatriement de 100 salariés de Molsheim.
- **72 ares** pour la **société VOB**, spécialisée dans la fabrication et la pose de menuiseries extérieures bois (portes, fenêtres et volets). La société emploie 24 salariés.



Commerces
LABEL QUALITÉ ACCUEIL

Pour cette année 2021, un commerçant du Pays de Barr a reçu le Trophée Qualité Accueil. Il s'agit du **Salon d'Audrey à Epfig**, enseigne de coiffure. La remise du prix a eu lieu le 19 novembre dernier.

Le label Qualité Accueil est un dispositif porté par la Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole qui accompagne les commerçants dans l'amélioration de leur accueil et de leurs services.

Plus d'information, contactez la direction commerce de la CCI : commerce@alsace.cci.fr

ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

DERNIERS TRAVAUX RÉALISÉS



Jardin des Sports AMÉNAGEMENT D'UN CLUB HOUSE

Un club house a été aménagé à proximité des courts de tennis au Jardin des Sports à Barr. D'une surface de 40 m², il comprend une salle de réunion, des WC, un vestiaire, un local de stockage et une kitchenette. Une terrasse de 12 m² complète l'ensemble.

RÉVISION DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ INCENDIE

Le système de sécurité incendie du Jardin des Sports a été entièrement revu.



Aires de camping-cars TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

Les travaux d'aménagement de deux aires de camping-cars à Andlau et Dambach-la-Ville ont démarré en septembre dernier.

L'aire d'Andlau dispose de 13 emplacements, celle de Dambach-la-Ville de 24 emplacements.

La mise en service est prévue pour fin 2021, début 2022.

Les deux aires seront gérées par la société Camping-Car Park.



Siège de la Communauté de Communes TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT

Pour répondre aux nouveaux besoins en lien avec le développement de ses compétences, la Communauté de Communes s'agrandit en incorporant les locaux adjacents autrefois occupés par un cabinet d'ophtalmologie. En raison des travaux, l'accès au public se fera par l'entrée arrière, impasse de l'Orangerie, jusque fin février 2022.

services aux habitants

Périscolaires TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT ET DE RAFFRAICHISSEMENT

Dans les périscolaires de Barr Tanneurs, Zellwiller et Gertwiller, divers travaux ont eu lieu cet été : peinture, réfection des sols, murs et sanitaires, pose d'une cuisine équipée...

Quant aux périscolaires de Dambach-la-Ville et de Barr Centre, ils ont été équipés de stores.

périscolaire



Animation Jeunesse

INAUGURATION DE L'ESCAPE GAME "REMUE-MÉNINGES AU FRIGO"

L'inauguration de l'Escape Game créé par un groupe de jeunes du collège du Torenberg-Heiligenstein accompagné par le Service Animation Jeunesse de la Communauté de Communes du Pays de Barr a eu lieu le 17 septembre dernier au Pôle Enfance Jeunesse.



En compagnie de leurs familles, des élus de l'intercommunalité et des partenaires du projet (la Collectivité européenne d'Alsace, l'Électricité de Strasbourg, le Lions Club et EDF), les jeunes ont pu présenter le jeu et exposer l'ensemble du processus de création de cet outil ludique destiné à sensibiliser aux écogestes et à la maîtrise de l'énergie.

De la vidéo d'introduction réalisée en Stop Motion, au montage de meubles, en passant par la conception des énigmes, le groupe est revenu sur les différentes étapes du projet, en soulignant l'engagement et l'investissement qu'exige un tel projet entamé en 2019 et ralenti par la pandémie.



L'Escape Game « Remue-Méninges au Frigo » est actuellement déployé dans les établissements scolaires du Pays de Barr. D'abord installé au collège du Torenberg-Heiligenstein d'octobre à novembre dernier, il est en ce moment au collège de Barr jusque janvier. Il sera ensuite accueilli au collège du Bernstein de Dambach-la-Ville de janvier à février 2022.



ENFANCE JEUNESSE

ÉVOLUTION DES SITES D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

De nouveaux sites d'accueil périscolaire ont été créés à la rentrée scolaire de septembre 2021 permettant ainsi d'augmenter la capacité d'accueil et de répondre aux besoins de familles.

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

L'Association Générale des Familles s'est à nouveau vue confier la gestion par délégation de service public des périscolaires du Pays de Barr en septembre dernier et ce pour les trois prochaines années.

TROIS NOUVEAUX SITES ET UN SITE AGRANDI

En complément des sites déjà existants, **trois nouvelles structures ont été ouvertes à la rentrée de septembre** à Epfig, Gertwiller et Zellwiller afin de répondre à la demande des habitants, faisant passer le nombre de lieux d'accueil de 14 à 17. Le nombre de nouvelles places créées au 1^{er} septembre 2021 s'élève à près de **180**.

La commune d'Epfig, dont le site périscolaire est situé au 11 rue de la Chapelle, à côté de l'école maternelle, possède maintenant une annexe située au Foyer Notre-Dame, rue de l'Église. Cette annexe permet **l'accueil supplémentaire de 24 enfants de primaire**.

À Gertwiller une annexe a également été créée dans les locaux de la mairie où sont accueillis **30 enfants de primaire** tandis que les **20 enfants de maternelle** le sont toujours à l'ancien site localisé à la Salle des fêtes de la Kirneck.



À Zellwiller, un accueil périscolaire a été installé dans un appartement situé à côté de l'école, entièrement rénové et équipé. Sa capacité d'accueil est de **40 enfants**. Le site dispose encore de quelques places disponibles sur les temps méridiens et en soirée.

Enfin, il est à noter que les **travaux d'extension du site de Barr Tanneurs** réalisés cet été ont pratiquement permis de **doubler la capacité d'accueil**.



AUX ATELIERS DE LA SEIGNEURIE

LE PATRIMOINE AU BOUT DES DOIGTS !

Pour cette nouvelle année, les ateliers de la Seigneurie vous invitent à une découverte toujours plus ludique et plus interactive des patrimoines et de l'histoire du Pays de Barr.

UN NOUVEAU PARCOURS

À DESTINATION DES FAMILLES



Imaginé dès 2019 et conçu intégralement par l'équipe des ateliers de la Seigneurie, un nouveau parcours en visite libre, dédié en premier lieu au public familial, a été inauguré le 22 octobre 2021.

Grâce à 20 manipulations originales, réparties sur deux étages de la Seigneurie, petits et grands peuvent explorer par le jeu, les différentes thématiques abordées par l'exposition permanente consacrée aux patrimoines de notre territoire.

Percez les mystères de 500 ans d'histoire de la Seigneurie, grâce aux trouvailles faites par les archéologues, assemblez des maisons à pans de bois, construisez votre château fort en faisant appel aux différents corps de métiers nécessaires et apprenez à différencier les lieux de culte à l'aide de jeux alliant dextérité et connaissances.

Une expérience de visite à partager en famille, avant de partir sur les chemins du Pays de Barr à la rencontre de ses monuments.

EXPOSITION TEMPORAIRE

ENTRE-DEUX – VIVRE L'ALSACE, IL Y A 100 ANS

DU 11 MARS AU 26 JUIN 2022

Après l'exposition « Il était une fois... en Alsace » consacrée aux contes et légendes en Alsace, qui a connu un franc succès et été nommée aux Hopl'awards, **les ateliers de la Seigneurie vous proposent pour ce printemps, un bond dans le temps, dans l'Alsace d'il y a 100 ans.**

En effet, la période de l'entre-deux-guerres, de 1918 à 1939, est une époque de grandes transformations pour notre région qui se trouve alors à la croisée des chemins. **Entre basculement national et progrès techniques**, les années 1920-1930 voient la disparition de plus en plus rapide de modes de vie séculaires et l'émergence du monde qui est le nôtre.

Cette transformation brutale de la société alsacienne ne laisse pas indifférents les artistes de l'époque

qui cherchent, non sans quelques arrière-pensées idéologiques, à fixer pour la postérité l'image bucolique d'une Alsace qui n'a peut-être en fait jamais existé.

L'exposition « *Entre-Deux – Vivre l'Alsace, il y a 100 ans* » se veut une confrontation entre deux époques, deux visions de ce qu'était alors l'Alsace, entre restitution pittoresque et histoire d'une époque charnière, **entre tradition et modernité**. Cette exposition invite tout un chacun à franchir le miroir du temps, afin de découvrir la vie d'une génération ballotée entre la nostalgie d'un passé révolu et l'espoir d'un futur meilleur.

Comme toujours, visites, conférences et spectacles viendront enrichir le propos de cette exposition originale conçue par les ateliers de la Seigneurie.



PROGRAMMATION
1^{ER} SEMESTRE 2022

Il se passe toujours quelque chose aux ateliers de la Seigneurie !

L'équipe du centre d'interprétation du patrimoine vous a concocté une nouvelle programmation de visites, d'ateliers créatifs et d'animations pour tous les âges.

Vous trouverez toutes les informations, dates et thématiques, sur le site :
→ lesateliersdelaseigneurie.eu



HORAIRES
2022

En 2022, les ateliers de la Seigneurie ouvriront leurs portes :

- en février, mars, octobre, novembre, décembre, **de 14h à 18h**
- d'avril à septembre, **de 10h à 13h et de 14h à 18h**

Toute l'info :

→ www.lesateliersdelaseigneurie.eu → 03 88 08 65 24

attractivité



FESTIVAL CLAIR DE RUE & CLAIR DE NUIT

UN ÉVÉNEMENT
QUI RASSEMBLE !

Malgré un contexte sanitaire tendu, le festival a pu compter, une année de plus, sur son public, ses partenaires et une centaine de bénévoles. Tous ont œuvré pour que le festival puisse se tenir. Défi relevé haut la main !

RETOUR SUR LE FESTIVAL

CLAIR DE RUE &
CLAIR DE NUIT 2021

Animé par une nouvelle impulsion, le festival s'est déroulé le temps d'un dimanche après-midi à Itterswiller pour Clair de Rue et d'un week-end à Valff pour Clair de Nuit. Le festival de musique et des arts de la rue **en a profité pour faire peau neuve** : nouvelle identité visuelle, nouveau site internet et programmation réalisée en interne par les services de la Communauté de Communes.

Clair
de rue

25 JUILLET 2021

La première édition de **Clair de Rue** a été un franc succès avec de belles retombées pour les associations de la commune d'Itterswiller.

Malgré une météo capricieuse, cet après-midi a permis aux petits et grands de profiter d'animations dédiées aux arts de la rue : jonglage, conte & cuisine, théâtre, échassiers en déambulation dans les rues de la commune, fresque, sculpture sur ballons et maquillage. L'événement a attiré environ **1000 festivaliers** entre 15h et 20h.

Clair
de nuit

30, 31 JUILLET ET 1^{ER} AOÛT 2021

Pour sa 21^{ème} édition, **Clair de Nuit** a eu le plaisir d'accueillir **Michael Jones !**

Artiste emblématique, il a fait voyager le public dans les années 80-90 et l'a même fait chanter et danser. De beaux sourires sur les visages des **2000 festivaliers** présents lors de ce week-end à la programmation éclectique où se mêlaient jazz, blues, rock, électro-pop, chanson française et musiques du monde.


Camping du Hohwald

NOUVEAU
SITE INTERNET

Afin de renouveler son classement de deux étoiles, le camping du Herrenhaus situé au Hohwald s'est doté d'un **site internet traduit en anglais et en allemand**.

Rendez vous sur 
→ camping-herrenhaus.fr



PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT

Dans le cadre de la réflexion menée sur l'**évolution du camping du Hohwald**, le Président de la Communauté de Communes et la Vice-Présidente en charge de l'action touristique et de la promotion du territoire se sont rendus au **Salon Professionnel de l'Hôtellerie de Plein Air à Montpellier** en novembre dernier.

L'occasion de découvrir toute la diversité existante en matière d'hébergements locatifs et d'envisager les meilleures solutions pour le camping.

RENDEZ-VOUS À LA PROCHAINE ÉDITION !

→ **Clair de Rue**

• Dimanche 24 juillet 2022 à Eichhoffen

→ **Clair de Nuit**

• Du vendredi 29 au dimanche 31 juillet 2022 à Goxwiller

Suivez votre festival !

 FACEBOOK
[@Clairdenuit](https://www.facebook.com/Clairdenuit)

 INSTAGRAM
[@Clair2nuit](https://www.instagram.com/Clair2nuit)

 SITE INTERNET
clairdenuit.fr

Cyclotourisme et œnotourisme

DES LABELS QUALITATIFS



LABEL ACCUEIL VÉLO

Les modes de déplacement doux **prennent toujours plus de place dans nos vies**, pour aller à l'école, au travail, mais aussi pour les loisirs et pour bouger pendant les vacances.

Si vous êtes prestataire touristique (hôteleur, restaurateur, loueur, réparateur, site touristique) et que vous souhaitez développer l'accueil à destination des cyclistes, vous pouvez obtenir la labellisation Accueil Vélo. **L'une des conditions indispensables est d'être situé à moins de 5 km d'un itinéraire cyclable balisé et sécurisé.**

Ces deux labels vous permettent d'augmenter votre visibilité, de vous distinguer des autres prestataires et d'intégrer une dynamique collective. La démarche de labellisation est portée par Alsace Destination Tourisme.

 Pour plus d'informations sur les conditions d'obtention des deux labels, rendez vous sur le site d'Alsace Destination Tourisme, onglet Démarches qualité :
→ www.alsace-destination-tourisme.com



LABEL VIGNOBLES
ET DÉCOUVERTES

Vous êtes prestataire touristique (domaine viticole, hôteleur, prestataire d'activité, restaurant, bar à vins, agence réceptive, événement ou site de visite) et **vous proposez une ou plusieurs prestations en lien avec le vignoble ? Vous êtes situé dans un périmètre de 30 km autour de la Route des Vins d'Alsace ?**

Vous pouvez intégrer la marque nationale Vignobles et Découvertes.